

**"Parler pour que les enfants écoutent,  
écouter pour que les enfants parlent"**

Apprenez, dans une ambiance conviviale :

- › comment s'y prendre avec les sentiments difficiles à gérer de l'enfant, ses frustrations, sa déception, sa colère, sa tristesse ;
- › comment résoudre les conflits familiaux dans une atmosphère de calme ;
- › comment susciter chez l'enfant le désir de coopérer dans les activités de la vie quotidienne sans ces interminables disputes ;
- › comment éviter le recours à la punition tout en suscitant chez l'enfant le désir de changer son comportement ;
- › comment l'aider à développer au maximum son potentiel tout en encourageant son autonomie et en favorisant son estime de soi ;
- › comment l'aider à se débarrasser des étiquettes et à ne plus se sentir : le maladroit, le paresseux, le timide, le lent, l'excité,...

**7 séances tous les 15 jours, de 20 h à 22 h 30, sauf pendant les vacances scolaires  
animées par Valérie Macrez, Conseillère Conjugale et Familiale**

**27, chemin de la Garenne, à BRETIGNY-SUR-ORGE (91)  
(sonner puis entrer dans le jardin jusqu'à la salle)**

*www.aarcf.fr, [macrezvalrie@gmail.fr](mailto:macrezvalrie@gmail.fr), 0617715207*

-----✂-----

<b>Je m'inscris à l'atelier :</b> « Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent » <b>qui démarre le :</b> (date)	
Adresse	
Tél et mail	
Je viens en tant que (parent, enseignant, éducateur,...)	
Seul ou en couple	

Tarif pour l'ensemble des 7 séances, avec un cahier de formation fourni :

**140 euros pour une personne - 190 euros pour un couple**

Chèque d'inscription (au plus tard 10 jours avant) de 50 euros à l'ordre d'AARCF envoyé à :  
AARCF 20 ch. des Joncs Marins 91220 Brétigny/Orge.

Le règlement de la totalité se fait à la première séance (possibilité d'échelonnement).

L'idée est que chacun s'engage, dans la mesure du possible, à participer à l'ensemble des séances.